



20, Boulevard Ferdinand de Lesseps
CS 21076 – 76173 ROUEN Cedex
Tél : +33 (0)2 35 70 56 20 - Fax : +33 (0)2 35 88 83 21
www.mazars.fr

C.C.I. PORTES DE NORMANDIE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Chambre de Commerce et d'Industrie Portes de Normandie

215 route de Paris
CS 80187
27001 EVREUX CEDEX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'Assemblée générale de la CCI Portes de Normandie,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **la CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE PORTES DE NORMANDIE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Chambre Consulaire à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et associations, et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre Chambre de Commerce et d'Industrie a constaté dans ses comptes des provisions destinées à couvrir ses engagements sociaux relatifs aux compléments de retraite et allocations de fin de carrière. Ces provisions sont détaillées à la note 4.7 « *Engagements en matière de provisions sociales* », qui décrit les enjeux et les modalités de calcul de ses provisions. Celles-ci s'établissent à 942 k€.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre Chambre de Commerce et d'Industrie.

Notre appréciation se fonde notamment sur une analyse des différents éléments juridiques et études disponibles à ce jour et mis à notre disposition. Dans ce cadre, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directeur et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'administration sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Chambre Consulaire à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Chambre Consulaire ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier de la C.C.I Portes de Normandie et ont été soumis à la Commission des Finances.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Chambre Consulaire.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Chambre Consulaire à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Rouen, le 26 mai 2021

Le commissaire aux comptes

MAZARS

Monique THIBAUT

BILAN :

ACTIF	Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :				
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES	1 328 296,11	1 276 097,54	52 198,57	69 395,00
FONDS COMMERCIAL (1)	30 863,44	30 863,44		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORP. AVANCES ET ACOMPTE				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :				
TERRAINS	3 546 340,47	579 823,64	2 966 516,83	3 022 691,75
CONSTRUCTIONS	17 317 648,56	8 922 201,03	8 395 447,53	8 751 683,00
INST. TECHN. MATER. ET OUTIL.	1 444 647,90	1 251 069,81	193 578,09	298 482,45
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPOR.	3 195 069,84	2 840 584,42	354 485,42	320 820,72
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	2 640,00		2 640,00	2 640,00
IMMOBIL MISES EN CONCESSION AVANCES ET ACOMPTE				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2) :				
PARTICIPATIONS				
CREANC.RATTACH. A DES PARTICIP.				
AUTRES TITRES IMMOBILISES	1 590 851,91	148 282,94	1 442 568,97	1 470 568,97
PRETS	1 942 447,73		1 942 447,73	116 964,36
PRETS AVCES INTER-SERV ACCORD.				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANC.	1 687,11		1 687,11	1 687,11
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	30 400 493,07	15 048 922,82	15 351 570,25	14 054 933,36
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS :				
MAT. PREMIERES, AUTRES APPROV.				
EN-COURS DE PRODUCT.(BIENS)				
EN-COURS DE PRODUCT. (SERVICES)				
PRODUITS INTERM. ET FINIS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET ACPTE VERS/. CDES				
CREANCES D'EXPLOITATION : (3)				
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	3 293 979,10	155 668,79	3 138 310,31	1 369 439,31
AUTRES	212 437,95		212 437,95	719 540,89
CREANCES DIVERSES (3)	1 086 877,73	626 384,07	460 493,66	1 324 494,12
CAPITAL SOUSCRIT APPELE NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :				
ACTIONS PROPRES				
TITRES				
DISPONIBILITES	2 964 987,63		2 964 987,63	3 300 655,31
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	32 770,24		32 770,24	73 888,01
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 591 052,65	782 052,86	6 808 999,79	6 788 017,64
CHARGES A REP.S/PLUS. EXERC. III				
PRIMES DE REMB. DES OBLIGAT. IV				
ECART DE CONVERSION ACTIF V				
TOTAL ACTIF	37 991 545,72	15 830 975,68	22 160 570,04	20 842 951,00
(1) DONT DROIT AU BAIL				
(2) DONT A MOINS D'UN AN				
(3) DONT A PLUS D'UN AN				

PASSIF	Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
	Net	Net
CAPITAUX PROPRES		
CAPITAL (Dont capital versé)		
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT		
APPORTS	2 490 261,09	2 490 261,09
ECARTS DE REEVALUATION		
RESERVES :		
RESERVE LEGALE		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES REGLEMENTEES		
AUTRES		
REPORT A NOUVEAU	7 698 070,17	6 624 516,34
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 628 419,71	1 073 553,83
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 161 728,10	2 460 340,03
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 978 479,07	12 648 671,29
AUTRES FONDS PROPRES		
DROITS DU CONCEDANT		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
FONDS EFFORT DE CONSTRUCTION		
EFFORT DE CONSTRUCTION		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		
PROVISIONS POUR RISQUES	443 473,00	255 914,00
PROVISIONS POUR CHARGES	941 563,52	1 410 379,00
TOTAL PROV. RISQ. & CHAR	1 385 036,52	1 666 293,00
DETTES (1)		
DETTES FINANCIERES :		
EMPRUNTS OBLIGAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT (2)	3 098 208,10	3 404 110,50
- Dont Emprunts	3 098 208,10	3 404 110,50
- Dont Dettes auprès des établissements de crédits		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	126 446,57	129 197,22
PRETS AVANCES RECUS INTER SERVICES		
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES	31 751,69	9 936,54
DETTES D'EXPLOITATION :		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 222 198,63	1 774 701,04
DETTES FISCALES ET SOCIALES	43 402,62	83 361,90
DETTES DIVERSES :		
DETTES SUR IMMO ET CPTES RATTACHES	288 409,22	44 802,35
DETTES FISCALES ET SOCIALES		
AUTRES DETTES	936 668,13	1 037 470,69
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	49 969,49	44 406,47
TOTAL DETTES	5 797 054,45	6 527 986,71
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL PASSIF	22 160 570,04	20 842 951,00
(1) DONT A PLUS D'UN AN DONT A MOINS D'UN AN		
(2) DONT CONCOURS BANC. COURANTS & SLD CRED. B		

COMPTE DE RESULTAT :

	Budget exécuté 31/12/2019	Budget Voté	Budget exécuté 31/12/2020	Différence
	(A) Net	(B) Net	(C) Net	(D) = (C) - (B) Ecart
TACFE TACVAE Contribution reçue Reliquats sur exercices antérieurs	5 279 589,00		5 322 043,00	5 322 043,00
1 - Produit fiscal, dotation, contributions	5 279 589,00		5 322 043,00	5 322 043,00
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services)	4 552,24 4 130 414,27		23 104,88 3 864 885,80	23 104,88 3 864 885,80
2 - Chiffre d'affaires	4 134 966,51		3 887 990,68	3 887 990,68
Production stockée Production immobilisée Ressources d'origine publique et subv. d'exploitation - dont : taxe d'apprentissage - : Etat et divers - : région et autres collectivités - : Europe Reprise sur provisions et amortissements Transfert de charges Autres produits Contribution reçue des services Quotes parts de résultats sur op. faites en commun	2 081 446,03 1 342 296,34 72 632,50 664 350,52 367 378,01 106 291,75 60 010,21		3 215 514,41 72 645,11 57 684,00 1 362 404,81 129 085,66 12,93	72 645,11 57 684,00 1 362 404,81 129 085,66 12,93
3 - Sous-total	2 615 126,00		4 707 017,81	1 491 503,40
Produits d'Exploitation (1+ 2 +3)	12 029 681,51		13 917 051,49	13 917 051,49
Produits des participations Aut. valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprise sur provisions Transfert de charges Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières	4 762,63 493,85 24 566,34		755,28 206,65 2 509,70	755,28 206,65 2 509,70
4 - Produits financiers	29 822,82		3 471,63	3 471,63
Opérations de gestion Cessions d'éléments d'actif * Quote-part des subv d'invest virées au résultat * Autres produits exceptionnels * Reprises sur provisions Transferts de charges	87 100,84 645 645,00 305 855,58 363,95 174 146,00		70 342,17 106 765,00 298 611,93 225 303,00	70 342,17 106 765,00 298 611,93 225 303,00
5 - Produits exceptionnels	1 213 111,37		701 022,10	701 022,10
Total des produits (1+2+3+4+5)	13 272 615,70		14 621 545,22	14 621 545,22
6 - Perte				
Total général (1+2+3+4+5+6)	13 272 615,70		14 621 545,22	14 621 545,22

	Budget exécuté 31/12/2019 (A)	Budget Voté (B)	Budget exécuté 31/12/2020 (C)	Différence (D) = (C) - (B)
	Net	Net	Net	Ecart
CHARGES D'EXPLOITATION				
PARTS CONTRIBUTIVES (A)				
ACHATS DE MARCHANDISES VARIATION DE STOCK			6 472,05	6 472,05
ACHATS MAT.PREMIERES ET AUTRES APPROV. VARIATION DE STOCK				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	9 692 516,51		9 293 874,49	9 293 874,49
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	189 103,73		170 782,00	170 782,00
SALAIRES ET TRAITEMENTS				
CHARGES SOCIALES				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROV. SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORT.	971 065,49		888 508,10	888 508,10
SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX PROV.				
SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATIONS AUX PROV.	67 447,25		49 247,26	49 247,26
POUR RISQUES ET CHARGES : DOTATIONS AUX PROV.	620 703,27		959 563,52	959 563,52
AUTRES CHARGES	123 382,22		53 501,17	53 501,17
CONTRIBUTIONS VERSEES AUX SERVICES				
SOUS-TOTAL (B)	11 664 218,47		11 421 948,59	11 421 948,59
TOTAL (A +B) = I	11 664 218,47	0,00	11 421 948,59	11 421 948,59
QUOTES-PARTS DE RESULTAT s/OPERATIONS (II)				
CHARGES FINANCIERES				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS				
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	150 246,88		127 903,58	127 903,58
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE				
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE V.M.P				
TOTAL III	150 246,88		127 903,58	127 903,58
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
SUR OPERATIONS DE GESTION	16 427,17		38 933,72	38 933,72
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	304 373,35		60 242,97	60 242,97
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	58 432,00		327 862,00	327 862,00
TOTAL IV	379 232,52		427 038,69	427 038,69
IMPOTS SUR LES BENEFICES (V)	5 364,00		16 234,65	16 234,65
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)	12 199 061,87	0,00	11 993 125,51	11 993 125,51
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE	1 073 553,83		2 628 419,71	2 628 419,71
TOTAL GENERAL	13 272 615,70		14 621 545,22	14 621 545,22

Visa pour identification
MAZARS
Commissaire aux comptes

ANNEXES :

1. Informations générales et description de l'activité :

La CCI Porte de Normandie est un Établissement public doté de la personnalité morale, contrôlé par l'Etat représenté par le Préfet, le Ministère de Tutelle (Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique constituée le 1^{er} janvier 2016.

Ses actions se déploient, tous secteurs confondus sur trois plans :

- Conseil et accompagnement des entreprises
- Formation
- Aménagement de l'espace économique.

Son rôle est le suivant :

- Etablissement Public, dont le statut a été donné par la loi du 9 avril 1848, représentant les intérêts généraux de l'économie de sa circonscription et émettant des avis, sur toutes les matières de sa compétence.
- Corps intermédiaire entre les Pouvoirs Publics, tels que l'Etat, la Région, le Département, les Collectivités locales... et les entreprises commerciales, industrielles, de services, pour promouvoir l'essor économique et social, et représenter les intérêts de ses ressortissants.
- Partenaire des entreprises (création, développement, transmission) avec le concours des conseillers des différents départements Commerce-Tourisme, Industrie-Services, Etudes-Aménagement, Formalités, Information des Entreprises et Formation.

2. Faits marquants 2020 :

Face à la pandémie de Covid19 et à la demande de confinement instaurée par le Gouvernement, l'ensemble des locaux de CCIPN a été fermé au public en date du 17 mars 2020. Le télétravail a été déployé auprès de l'ensemble des collaborateurs.

Depuis le 6 avril, des permanences CFE et Chambersign sont proposées sur rendez-vous au sein de la Délégation Orne et de CCI Formation dans le cadre de la continuité de service.

La cellule de crise mise en place au niveau de la CCI Normandie génère une forte mobilisation des conseillers dans l'accompagnement des entreprises. La création de la plateforme collaborative CCI Relance permet aux chefs d'entreprise d'exprimer leurs propositions pour favoriser le rebond économique du territoire.

Le CFA ESCCIPN a également déployé le télétravail auprès des enseignants et du personnel administratif.

Face à cette situation exceptionnelle, les formateurs se sont organisés et mobilisés pour assurer la continuité du cycle pédagogique en animant des formations à distance auprès des apprentis. Un fort taux de participation a été constaté.

Cette fermeture du CFA n'entraîne pas de suspension des contrats d'apprentissage dont la prise en charge demeure inchangée auprès des OPCO.

Le nombre d'apprentis présents à la rentrée prochaine reste lié à la reprise de l'activité économique des entreprises.

La formation continue a été maintenue à distance dans la majorité des formations proposées.

3. Evènements postérieurs à la clôture :

Néant

4. Règles et méthodes comptables :

4.1. Base de préparation des états financiers :

Les comptes sociaux de la CCI Porte de Normandie sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Toutes les données sont en euros

4.2. Les Immobilisations :

Les terrains et constructions comprennent pour l'essentiel des bâtiments de bureaux.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat net de TVA récupérable, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés . Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...) sont comptabilisés directement en charges. Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

En application de l'approche par composants, la CCI utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilisation différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

Amortissements :

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes.

Les terrains et les immobilisations en cours ne sont pas amortis.

Cas général :

Libellés	Années
- Logiciels	1 à 3 ans
- Agencements et aménagements de terrains	5 ans
- Structure (gros œuvre)	40 ans
- Électricité	20 ans
- Plomberie/Sanitaire	20 ans
- Chauffage	20 ans
- Climatisation et ventilation	20 ans
- Menuiseries intérieures	20 ans
- Ascenseurs	15 ans
- Revêtement de façade	10 ans
- Menuiseries extérieures	10 ans
- Etanchéité	10 ans
- Agencement intérieur et décoration	10 ans
- Protection et sécurité	10 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Matériel informatique	4 ans
- Matériel pédagogique	3 ans
- Mobilier	10 ans

Immobilisation Hôtel Consulaire route de Paris :

Il a été appliqué l'approche par composants pour le nouvel Hôtel Consulaire route de Paris. Les différents composants et les durées d'amortissement sont les suivants :

Libellés	Années
- Agencements et aménagements de terrains	45 ans
- Voirie	25 ans
- Gros œuvre	60 ans
- Électricité	20 ans
- Plomberie/Sanitaire	25 ans
- Chauffage	20 ans
- Climatisation et ventilation	20 ans
- Menuiseries intérieures	30 ans
- Ascenseurs	25 ans
- Menuiseries extérieures	30 ans
- Etanchéité	30 ans
- Agencement intérieur	20 ans
- Revêtement de sol	30 ans

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

4.3. Les immobilisations financières

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable, ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires. Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, y compris les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires...).

La CCIPN par décision de son Assemblée Générale du 28 novembre 2018 a décidé l'attribution d'un prêt de 100 000 € à l'AIFCC remboursable à compter de l'année 2021.

La CCIPN par décision de son Bureau du 10 septembre 2019 a autorisé :

- l'apport en numéraire de 999 000 € (999 parts x 1 €) au capital social de la SCI Evreux Pôle Entrepreneurial
- l'apport en numéraire de 299 500 € (599 parts x 500 €) au capital social de la SCI Alençon Pôle Entrepreneurial
- l'apport en compte-courant de 400 000 € à la SCI Evreux Pôle Entrepreneurial
- l'apport en compte courant de 330 000 € à la SCI Alençon Pôle Entrepreneurial

Dépréciation

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotées ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entité accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité : rentabilité et perspective de rentabilité, capitaux propres, perspective de réalisation, conjoncture économique, cours moyens de bourse du dernier mois, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

4.4. Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le risque d'impayés est apprécié individuellement.

Comme le prévoit la procédure des clients douteux, l'ensemble des créances échues à plus de 1 an, font l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 100% au 31/12/2020. Cette procédure est accompagnée, d'un process interne de 3 relances clients, et d'un travail collaboratif avec un cabinet de recouvrement.

4.5.Valeurs mobilières de placement (VMP)

Les valeurs mobilières de placement sont des titres acquis en vue de réaliser un gain à brève échéance. Elles sont comptabilisées pour leur prix d'acquisition (converties en euros au cours du jour pour les VMP en devises). Elles font, lorsque nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés (convertis au cours de clôture pour les VMP en devises).

4.6.Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

4.7.Engagements en matière de provision sociales

Indemnités pour départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite a été constituée depuis l'exercice 2001.

Le total de la provision comptabilisée s'élève à 638 465 € à fin 2020.

Allocation d'ancienneté

En application des recommandations financières de la CCI de Région après l'adoption en décembre 2012 du nouveau statut du personnel, la provision pour allocation d'ancienneté s'élève à 236 098 € à fin 2020.

Ces deux engagements sociaux sont repris en provision pour charges envers la CCI de Région.

Compte épargne temps

La négociation sur les 35 heures a permis, pour les agents intéressés, d'ouvrir un compte épargne temps.

Une valorisation est portée dans les comptes de l'exercice pour les droits ouverts par certains collaborateurs.

Ces droits s'élèvent à 168 464 € à fin 2020.

4.8.Dettes garanties par des suretés réelles

Le prêt de 5 M€ souscrit pour la construction du nouvel Hôtel Consulaire, est garanti à 100%; le montant du capital restant dû au 31 décembre 2020 est de 2 768 606 €.

4.9.Etat des cautions bancaires

Date initiale de l'opération	Terme	Montant initial	En cours au 31/12/20	Dénomination du bénéficiaire	Etablissements financiers
26/08/2009	15/09/2021	250 000.00€	44 528.00 €	AIDAMCIE	Crédit du Nord

4.10. Provision concernant le risque chômage / CMAC

S'agissant des indemnités chômage, chaque CCI employeur (CCIR) devient son propre assureur à compter du 01/01/2019.

La base de calcul a été déterminée par la CMAC via l'actuaire SPAC. Les engagements au titre de ce risque sont comptabilisés en provision exceptionnelle en 687/151 au sein du réseau Normand.

Cette provision s'élève à 350 473 € à fin 2020.

5. Note sur les postes de bilan

5.1.Mouvements ayant affectés les immobilisations

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
(En €)	31/12/2019	+	+/-	-		31/12/2020
		Augmentations	transfert	Diminutions		
Concessions, brevets et droits similaires	1 285 042,85	43 253,25	0,00	0,01		1 328 296,11
Fonds commercial	30 863,44	0,00	0,00	0,00		30 863,44
Valeurs brutes	1 315 906,29	43 253,25	0,00	0,01		1 359 159,55
Concessions, brevets et droits similaires	1 215 647,85	60 449,69	0,00	0,00		1 276 097,54
Fonds commercial	30 863,44	0,00	0,00	0,00		30 863,44
Amortissements, provisions	1 246 511,29	60 449,69	0,00	0,00		1 306 960,98
Concessions, brevets et droits similaires	69 395,00	-17 196,44	0,00	0,01		52 198,57
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Valeurs nettes	69 395,00	-17 196,44	0,00	0,01		52 198,57

IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
(En €)	31/12/2019	+	+/-	-		31/12/2020
		Augmentations	transfert	Diminutions		
Terrains	3 537 226,60	9 110,86	0,00	3,01		3 546 340,47
Constructions	17 153 242,93	164 409,23	0,00	-3,60		17 317 648,56
Installations techniques, matériel et outillage indu	1 438 481,12	6 166,80	0,00	-0,02		1 444 647,90
Autres immobilisations corporelles	3 041 805,20	164 729,94	0,00	-11 465,30		3 195 069,84
Immobilisations en cours	2 640,00	0,00	0,00	0,00		2 640,00
Valeurs brutes	25 173 395,85	344 416,83	0,00	-11 465,91		25 506 346,77
Terrains	514 534,85	65 288,79	0,00	0,00		579 823,64
Constructions	8 401 559,93	520 641,10	0,00	0,00		8 922 201,03
Installations techniques, matériel et outillage indu	1 139 998,67	111 071,14	0,00	0,00		1 251 069,81
Autres immobilisations corporelles	2 720 984,48	131 060,09	0,00	-11 460,15		2 840 584,42
Amortissements, provisions	12 777 077,93	828 061,12	0,00	-11 460,15		13 593 678,90
Terrains	3 022 691,75	-56 177,93	0,00	3,01		2 966 516,83
Constructions	8 751 683,00	-356 231,87	0,00	-3,60		8 395 447,53
Installations techniques, matériel et outillage indu	298 482,45	-104 904,34	0,00	-0,02		193 578,09
Autres immobilisations corporelles	320 820,72	33 669,85	0,00	-5,15		354 485,42
Immobilisations en cours	2 640,00	0,00	0,00	0,00		2 640,00
Valeurs nettes	12 396 317,92	-483 644,29	0,00	-5,76		11 912 667,87

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
	31/12/2019	+	+/-	-		31/12/2020
		Augmentations	transfert	Diminutions		
Autres titres immobilisés	1 618 851,91	0,00	0,00	-28 000,00		1 590 851,91
Prêts	116 964,36	1 825 483,37	0,00	0,00		1 942 447,73
Autres immobilisations financières	1 687,11	0,00	0,00	0,00		1 687,11
Valeurs brutes	1 737 503,38	1 825 483,37	0,00	-28 000,00		3 534 986,75
Autres titres immobilisés	148 282,94	0,00	0,00	0,00		148 282,94
Amortissements, provisions	148 282,94	0,00	0,00	0,00		148 282,94
Autres titres immobilisés	1 470 568,97	0,00	0,00	-28 000,00		1 442 568,97
Prêts	116 964,36	1 825 483,37	0,00	0,00		1 942 447,73
Autres immobilisations financières	1 687,11	0,00	0,00	0,00		1 687,11
Valeurs nettes	1 589 220,44	1 825 483,37	0,00	-28 000,00		3 386 703,81

5.2.Créances et Dettes

5.2.1. Ventilation des créances

CLIENTS				
(En €)	31/12/2020	31/12/2019	Var°	Var° (%)
Créances clients	1 432 110,63	780 068,69	652 041,94	83,59%
Clients douteux	167 577,86	138 230,25	29 347,61	21,23%
FAE	1 694 290,61	576 587,71	1 117 702,90	193,85%
Créances Brutes	3 293 979,10	1 494 886,65	1 799 092,45	120,35%
Dépréciations sur clients douteux	-155 668,79	-125 447,34	-30 221,45	24,09%
Créances nettes	3 138 310,31	1 369 439,31	1 768 871,00	129,17%

AUTRES CRÉANCES				
(En €)	31/12/2020	31/12/2019	Var°	Var° (%)
Fournisseurs débiteurs	190 594,98	714 517,46	-523 922,48	-73,33%
Avances et acomptes versés sur commandes	44,25	662 448,00	-662 403,75	-99,99%
Autres fournisseurs débiteurs	190 550,73	52 069,46	138 481,27	265,95%
Créances sociales	0,00	54,40	-54,40	-100,00%
Créances envers le personnel	0,00	54,40	-54,40	-100,00%
Créances fiscales	21 842,97	5 023,43	16 819,54	334,82%
TVA	21 842,97	5 023,43	16 819,54	334,82%
Comptes courants débiteurs	634 749,17	1 364 749,17	-730 000,00	-53,49%
Débiteurs divers	452 128,56	586 074,62	-133 946,06	-22,85%
Dépréciations des autres créances	-626 384,07	-626 384,07	0,00	0,00%
Autres dépréciations	-626 384,07	-626 384,07	0,00	0,00%
Total autres créances	672 931,61	2 044 035,01	-1 371 103,40	-67,08%

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
(En €)	31/12/2020	31/12/2019	Var°	Var° (%)
Charges constatées d'avance	32 770,24	73 888,01	-41 117,77	-56%

5.3.Trésorerie

TRÉSORERIE				
(En €)	31/12/2020	31/12/2019	Var°	Var° (%)
Banques, établissements financiers et assimilés	2 963 111,97	3 297 804,66	-334 692,69	-10,15%
Caisse et autres instruments de trésorerie	1 875,66	2 850,65	-974,99	-34,20%
Trésorerie active	2 964 987,63	3 300 655,31	-335 667,68	-10,17%
Trésorerie Nette	2 964 987,63	3 300 655,31	-335 667,68	-10,17%

Visa pour identification

MAZARS
Commissaire aux comptes

5.3.1. Ventilation des dettes

DETTES FINANCIÈRES				
(En €)	31/12/2020	31/12/2019	Var°	Var° (%)
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 098 208,10	3 404 110,50	-305 902,40	-8,99%
Dépôts et cautionnements reçus	17 490,30	20 240,95	-2 750,65	-13,59%
Autres emprunts et dettes assimilés	108 956,27	108 956,27	0,00	0,00%
Emprunts et dettes financières	3 224 654,67	3 533 307,72	-308 653,05	-8,74%

FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS				
(En €)	31/12/2020	31/12/2019	Var°	Var° (%)
Fournisseurs	539 734,90	1 408 449,77	-868 714,87	-61,68%
Fournisseur d'immobilisations	288 409,22	44 802,35	243 606,87	543,74%
Factures non parvenues	682 463,73	366 251,27	316 212,46	86,34%
Total dettes fournisseurs	1 510 607,85	1 819 503,39	-308 895,54	-16,98%

DETTES FISCALES ET SOCIALES				
(En €)	31/12/2020	31/12/2019	Var°	Var° (%)
Dettes sur le personnel et comptes rattachés	4 294,98	7 125,84	-2 830,86	-39,73%
Dettes état et autres collectivités publiques	501 000,61	538 129,03	-37 128,42	-6,90%
Impôt sur les bénéfices	16 234,65	5 364,00	10 870,65	202,66%
Taxes sur le CA (TVA & autres)	15 895,99	68 686,06	-52 790,07	-76,86%
Autres impôts, taxes et versements assimilés	461 892,97	461 892,97	0,00	0,00%
Charges à payer	6 977,00	2 186,00	4 791,00	219,17%
Total dettes fiscales et sociales	505 295,59	545 254,87	-39 959,28	-7,33%

AUTRES DETTES				
(En €)	31/12/2020	31/12/2019	Var°	Var° (%)
Clients créditeurs	42 250,02	38 116,73	4 133,29	10,84%
Autres clients créditeurs	42 250,02	38 116,73	4 133,29	10,84%
Débiteurs divers	464 276,83	547 397,53	-83 120,70	-15,18%
Total autres dettes	506 526,85	585 514,26	-78 987,41	-13,49%

5.4. Tableau de variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES						
(En €)	31/12/2019	Affectation du résultat	Apports	Autres	Résultat de la période	31/12/2020
Apports	2 490 261,09					2 490 261,09
Report à nouveau	6 624 516,34	1 073 553,83				7 698 070,17
Résultat	1 073 553,83	-1 073 553,83			2 628 419,71	2 628 419,71
Subventions d'investissement	2 460 340,03			-298 611,93		2 161 728,10
Capitaux propres	12 648 671,29	0,00	0,00	-298 611,93	2 628 419,71	14 978 479,07

La ligne APPORTS est composée des comptes 102800 et 102890 « Ecart d'ouverture 1^{er} bilan ». Ces comptes, qui ont permis l'équilibre lors de la constitution des bilans d'ouverture des ex CCI au 1^{er} janvier 1992, seraient équivalents au report à nouveau, si la CCI avait toujours tenu une comptabilité patrimoniale.